



Aujourd’hui, c’est la journée européenne contre l’impunité

des crimes de guerre, des crimes
contre l’humanité et des génocides.



Oui, ça existe :



EU Day Against Impunity

for genocide, crimes against humanity
and war crimes



L'occasion de vous reparler d'une institution menacée de mort parce qu'elle est **précisément chargée de lutter contre l'impunité** de ceux qui commettent les pires crimes :

la Cour pénale internationale.

Depuis des mois, l'Union européenne **ne fait rien pour la sauver.**

En février 2025, la Cour Pénale Internationale a été sanctionnée par les États-Unis de Donald Trump.

Pourquoi ? **Parce que ses juges ont émis un mandat d'arrêt contre le Hamas mais aussi contre Benjamin Netanyahu,** le Premier Ministre israélien, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Gaza.

Les conséquences des sanctions américaines sur la Cour **sont dramatiques** et affectent des millions de victimes dans le monde qui attendent justice.

La Cour a dû réduire, voire interrompre, ses enquêtes en Ukraine et au Soudan, anéantissant des années d'efforts pour lutter contre l'impunité des criminels.

De nombreux prestataires de services essentiels (banques, assurances) ont cessé de travailler avec la Cour.

Le procureur général de la Cour pénale internationale **a perdu l'accès à ses e-mails, ses comptes bancaires ont été gelés.**

Les membres américains du personnel de la Cour ont été informés que s'ils se rendaient aux États-Unis, ils risquaient d'être arrêtés.

Dès mon retour de mission
à la Cour Pénale Internationale
à la Haye, en novembre 2024,
j'ai alerté.



Avec plusieurs collègues parlementaires, nous avons :` envoyé des **courriers**, demandé et obtenu l'organisation d'un **débat** au Parlement européen sur le sujet, formulé des questions écrites, lancé des **campagnes** d'interpellation sur les réseaux sociaux...

Pour demander à la Commission européenne d'assumer sa responsabilité et de protéger la Cour pénale internationale en **activant un outil à sa disposition : le règlement de blocage européen**, qui peut bloquer l'effet des sanctions américaines.

Mais rien n'a été fait.

Depuis des mois, la Commission européenne nous balade.

Elle répond chaque fois la main sur le cœur qu'elle protégera la Cour Pénale Internationale.

Le « règlement de blocage » n'a toujours pas été activé.

Un malaise s'est installé.

Qui bloque ? Ursula von der Leyen.



Par volonté de **ménager**
Donald Trump, sans doute.

Alors peut être qu'en cette journée européenne « contre l'impunité », Ursula von der Leyen voudra bien le comprendre :

**Pour lutter contre l'impunité,
il faut commencer par protéger
la Cour pénale internationale.**

Il faut activer le règlement de blocage, immédiatement.

Simple, basique.

**@ursulavonderleyen,
on vous regarde.**